



Registre des activités de traitement des données personnelles

(Article 31 du règlement 2018/1725)

Date : 9/12/2019

Numéro de référence : 248

Formulaire de contact sur Curia

Domaine d'activité : Activité administrative

Coordonnées

*Responsable du traitement ou
Responsables conjoints du
traitement :*

Les services pouvant être contactés à
l'aide du formulaire de contact :

Direction du protocole et des visites

Direction de l'interprétation

Direction de la bibliothèque

Unité Presse et Information

Unité Publications et médias
électroniques

Délégué à la protection des données

Délégué à la protection des données :

Contact

DataProtectionOfficer@curia.europa.eu

<i>Coordonnées de contact :</i>	Formulaire de contact sur le site Curia Adresse électronique utilisée pour répondre à une question	
<i>Service traitant :</i>	–	
<i>Sous-traitant :</i>	–	

Description du traitement

1) <i>Finalité du traitement</i>	Dans le cadre de sa politique de communication et de transparence, la Cour de justice de l'Union européenne a mis en place un formulaire de contact permettant à toute personne intéressée d'interroger l'institution ou de solliciter des informations relevant d'un domaine donné et, à cet effet, d'être mise en relation avec le service idoine. Le traitement est fondé sur l'article 11, paragraphe 1, TUE, ainsi que sur l'article 15, paragraphe 1, TFUE.
2) <i>Description du traitement</i>	Toute personne intéressée souhaitant obtenir des informations de la part de l'institution remplit le formulaire de contact, où elle est invitée à indiquer son nom et ses coordonnées, le domaine concerné et le sujet de sa question et à préciser ces éléments dans le champ « message » prévu à cet effet. La question est envoyée au service ou à l'entité le mieux à même d'y répondre, qui est déterminé en fonction de l'objet sélectionné dans la liste déroulante « Ma question concerne ». Le cas échéant, la question est transmise en interne à un autre

service lorsque ce service est mieux placé pour y répondre.

La réponse est envoyée par courrier électronique à l'adresse renseignée à cet effet par le demandeur.

Le service ou l'entité qui apporte la réponse est responsable des traitements de données effectués dans ce cadre.

Catégorie de personnes concernées	Catégorie de données concernées	Durée de conservation des données
Toute personne physique ayant rempli le formulaire Toute personne dont les données à caractère personnel sont reprises dans le message	Nom et adresse électronique du demandeur	Les messages sont conservés pendant une période de 5 ans à compter de la communication de la réponse à l'intéressé.
	Le cas échéant, toute donnée personnelle apparaissant dans le message.	En cas de recours judiciaire ou de plainte auprès du Médiateur européen, les données à caractère personnel seront conservées au-delà de cette durée, jusqu'à la signification ou notification à la Cour de la décision juridictionnelle définitive statuant sur le recours ou de la décision du Médiateur sur la plainte.

3) Destinataires

Accessible au public

<i>a) Au sein de l'institution</i>	Service(s) impliqué(s) dans la préparation de la réponse
<i>b) À l'extérieur de l'institution</i>	–
<i>4) Transfert à un pays tiers ou une organisation internationale</i>	–
<i>5) Mesures de sécurité</i>	Les données sont stockées dans une boîte fonctionnelle, un serveur ou tout autre emplacement auquel l'accès est limité aux personnes ayant besoin d'en connaître.
<i>6) Notice d'information</i>	Une notice d'information est disponible sur la page « Contacts » du site Curia.
<i>7) Limitations des droits</i>	–